

COMpte-rendu de l'audioconférence avec monsieur le maire du 29 avril 2020

Chers Parents,

Monsieur le Maire nous a donné rendez-vous par téléconférence mercredi à 18h00 et 19h00 pour s'entretenir des susceptibles modalités d'ouverture des écoles raincéennes et pour préciser ses propos parus dans Le Parisien.

A la date du mercredi 29 avril, monsieur le Maire émettait des doutes sur la sécurité des enfants raincéens et de ses concitoyens si un déconfinement trop hâtif se faisait.

Dans le souci de préserver la santé des Raincéens, il a formulé des demandes à l'Etat et attend de savoir si elles seront acceptées avant de se positionner sur une réouverture effective des écoles maternelles et élémentaires.

Voici ses conditions pour une reprise potentielle le 11 mai :

- Le personnel municipal (ATSEM, animateurs) devra être testé dans un premier temps par écouvillons pour dépistage au centre ouvert à Pavillons-sous-Bois avant le 11 mai.
Le personnel qui ne voudra pas se soumettre au test du Covid n'aura pas le droit d'encadrer les enfants.
- Ce même personnel devra prendre sa température tous les matins avant de se rendre à l'école.

Suite au discours de mardi 28 avril du Premier Ministre, Monsieur le Maire a proposé différentes modalités d'organisation qu'il devra confirmer ou infirmer après entretiens avec ses différents interlocuteurs (Préfet et Sous-Préfet, Inspecteur de l'Education Nationale, directeurs des écoles de la ville) dans la semaine à venir.

Les différentes modalités d'organisation de la reprise scolaire

1. Circulation et déplacement

- Entrées et sorties des élèves échelonnées et sur deux lieux séparés :
 - pour la maternelle : le portail et le portail du parking ;
 - pour l'élémentaire : les deux portails de gauche et de droite.Ex : toutes les 5, 10 ou 15 minutes. Ceci devra être établi avec les directeurs.
- Application de la réglementation de 15 enfants maximum par classe avec respect des règles de distanciations (1 mètre autour des élèves en classe).
Après étude des plans des classes de chaque école, il n'est pas possible d'accueillir autant d'élèves tout en respectant ces mesures. Ce nombre d'élèves par classe devra être revu à la baisse pour certains établissements.
- La municipalité a étudié des scénarios de déplacements dans les classes, couloirs, écoles, récréation sur plans. Elle pourra proposer quelques possibilités aux directeurs. Des ATSEM ou des animateurs seront appelés en renfort pour aider à la surveillance de ses déplacements (toilettes...).

2. Sécurité sanitaire

- La température ne sera pas prise pour les enfants qui iront à l'école mais un système de prise de température à distance est à l'étude.
- Port du Masque obligatoire pour le personnel municipal.
Le port du masque pour les enfants n'est pas du tout préconisé (qu'à partir du collège).
Les masques pour les enseignants devraient être fournis par l'Education Nationale.
- Les gestes barrières seront rappelés et appliqués de façon régulière afin de protéger les enfants et le personnel (rappel par les enseignants et le personnel municipal des gestes barrières aux enfants dès les premiers jours : distanciation, lavage des mains au savon, le gel hydroalcoolique est trop agressif pour la peau des enfants...).
- La ville a un nouveau prestataire de nettoyage qui offre de meilleurs services.
Une désinfection des locaux sera faite au minimum chaque fin de journée.
La mairie précise qu'un cadre du service passera tous les jours afin de vérifier l'état du travail effectué.

3. Périscolaire

- Restauration scolaire : deux propositions (à l'étude avec Elior)

- des repas froids servis dans les classes
- temps de restauration allongé avec plus de services

- Périscolaire : pas d'accueil avant ou après le temps scolaire.
- Centre de loisirs : réouverture avec les mêmes conditions d'accueil que pour les écoles.

4. Scolarité et pédagogie

- Monsieur le Maire a rappelé que si un enfant ne revient pas à l'école, l'école à distance sera maintenue dans tous les cas.
- Plusieurs possibilités sont envisagées mais nous aurons plus d'informations sur les modalités de prise en charge des élèves par les enseignants qu'après réunion avec les directeurs et l'Inspecteur de l'Education Nationale (accueil d'une partie des élèves par journée ; enseignant pouvant travailler avec d'autres élèves que ceux de sa classe par rapport aux effectifs ; enseignant supplémentaire ? ...).
Dans tous les cas, aucune « sélection » des élèves ne sera faite.
- Services de récréation étudiés pour ne pas avoir trop d'enfants en contact, rappel et apprentissages des règles d'hygiène et des gestes barrières par les enseignants, révision des apprentissages effectués durant le confinement...

5. Aide aux concitoyens raincéens

Monsieur le Maire invite toute personne ou foyer rencontrant des difficultés sociales, économiques ou autres à prendre contact avec le service d'aide sociale de la mairie.

6. Questionnaire

Un questionnaire sera transmis par la Mairie lundi 04 mai à tous les parents afin d'obtenir une première estimation des enfants susceptibles d'être présents ou non à l'école.

Nous invitons chacun à le remplir. Vous pourrez donner votre avis sans qu'il soit définitif.

7. Autres

- Masques : La mairie a commandé un masque lavable par habitant mais leur réception ne se fera pas avant le 11 mai.
- En début de confinement, les directeurs ont fait remonter la difficulté de familles pour imprimer les documents de travail ou se rendre sur internet. Un travail en partenariat avec les directeurs des écoles et la municipalité a permis de livrer les photocopies aux élèves.
- Crèche : en attente d'un plan d'ouverture du prestataire People and Baby d'ici la fin de la semaine prochaine afin d'assurer la sécurité des tout-petits, de leurs parents et du personnel.
- Bilan sur les enfants du personnel soignant accueillis jusqu'à présent : au maximum 15 enfants mais depuis plusieurs jours ce sont 2 à 3 enfants qui sont accueillis à l'école Les Fougères par les enseignants volontaires et les ATSEM. Ce nombre n'a pas évolué avec l'ouverture aux enfants de pompiers et policiers.
- Monsieur le Maire nous propose de programmer une nouvelle conférence téléphonique à la suite des différents retours qu'il obtiendra.

Pour informations :

- monsieur le Maire était en entretien avec monsieur Chleq, Inspecteur de la circonscription Le Raincy, Clichy-sous-Bois lundi 27 avril (avant l'annonce du Premier Ministre) ;
- monsieur le maire devait être en entretien avec monsieur le Sous-Préfet ce jeudi 30 avril ;
- dès la fin de la semaine sera annoncé le protocole sanitaire pour la réouverture des écoles au niveau national ;
- une réunion en présentiel aura lieu lundi 04 mai entre monsieur le Maire et les différents directeurs des écoles du Raincy.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'informations.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos enfants.

Les équipes des représentants des parents d'élève de la maternelle et de l'élémentaire La Fontaine.